

PROCÈS-VERBAL DU 20 DÉCEMBRE 2021

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue le 20 décembre 2021 à la salle municipale au 4, rue du Couvent à 19 h 15.

Sont présents : Mesdames les conseillères Julie Nadeau et Marie-Josée Caron et Messieurs les conseillers Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné sous la présidence de Monsieur Richard Caron, maire formant quorum.

Est aussi présente Madame Maryse Ouellet, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Cette séance est tenue sans public étant donné la situation actuelle de la pandémie de Covid-19 et tel que recommandé par les autorités de la Santé publique du Québec et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Nous procédons à l'enregistrement audio afin de permettre aux contribuables d'y avoir accès à partir de notre site Internet.

2021-12-254

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que tous les membres du conseil sont présents et forment quorum, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2021-12-255

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Résolution pour mandater le maire et la directrice générale par intérim à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) en regard des travaux d'infrastructures routières dans le rang Sainte-Barbe;
4. Période de questions;
5. Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marie-Josée Caron

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2021-12-256

RÉSOLUTION POUR MANDATER LE MAIRE ET LA DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM À SIGNER POUR ET AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET SOUTIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL) POUR DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DANS LE RANG SAINTE-BARBE

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé une aide financière au ministère des Transports (MTQ) pour effectuer des travaux d'infrastructures routières dans le rang Sainte-Barbe;

ATTENDU QUE le ministère a accordé à la Municipalité une aide financière maximale de 1 174 610,00 \$ dans le cadre du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) en regard desdits travaux;

ATTENDU QU' à la suite de l'acceptation de l'aide financière, le ministère a fait parvenir une convention pour l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) à signer entre les deux parties;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Matthieu Gagné

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska mandate le maire, Monsieur Richard Caron et la directrice générale par intérim, Madame Maryse Ouellet à signer la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Soutien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour des travaux d'infrastructures routières dans le rang Sainte-Barbe.

2021-12-257

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-12-258

FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Plourde

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska la levée de l'assemblée à 19 h 23.

Richard Caron, maire

Maryse Ouellet, directrice générale
et secrétaire-trésorière par intérim

« Je, Richard Caron, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Richard Caron, maire